

# Nouvelles de l'activité des sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **23 (1915)**

Heft 9

PDF erstellt am: **18.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dire, c'est qu'en général on fait partout le mieux qu'on peut. Un travail énorme est accompli et, sans exagération, on peut dire que l'organisation dans les camps est un modèle.

Pour ce qui concerne les mandats postaux, on a, dans les camps allemands, entièrement réalisé les desiderata exprimés par le Comité international dans sa circulaire du 15 janvier 1915. Des organisations satisfaisantes existent partout, et, en beaucoup d'endroits, on procède à la manière des banques: chaque prisonnier a un compte particulier et un livret de compte-courant. Grâce à cela, les irrégularités n'existent pour ainsi dire pas. Précisément parce qu'on peut craindre que toutes ces mesures ne suscitent une grande méfiance, on traite les questions d'argent avec un soin tout particulier, afin qu'à chaque instant on puisse rendre compte de tout l'argent entré.

#### VI. Bibliothèque, musique, théâtre, cours.

Qu'au ministère de la Guerre prussien on se soit préoccupé de pourvoir aux distractions des prisonniers et à leurs besoins moraux, la chose est attestée par toute une série d'institutions, dont nous voulons brièvement parler.

Outre les bibliothèques, qui sont déjà en partie ouvertes, en partie en train de

se constituer, le ministère de la Guerre de l'Empire, d'accord avec les ministères de la Guerre des Etats confédérés, songe à mettre gratuitement à la disposition des prisonniers des journaux et d'autres publications écrits dans leurs langues. A côté des feuilles allemandes et de la *Gazette de Lorraine*, qui sont autorisées, on a projeté:

1° De remettre aux Anglais le *Continental Times*, qui paraît à Berlin.

2° Aux Français et aux Belges parlant le français, le journal *Le Bruxellois*, soumis à la censure du Gouvernement allemand à Bruxelles.

3° Pour les Belges la *Gazet van Brussel*, éditée en langue flamande.

Dans mon second voyage, j'ai pu de nouveau constater, comme dans le premier, que, dans divers camps sans excepter les camps d'officiers, il existe des orchestres dont je n'ai pas manqué d'aller écouter les auditions. En outre, des chœurs ont été formés, même un chœur russe, dont les productions sont fort remarquables. J'ai vu aussi plusieurs scènes de théâtre, sur lesquelles on représentait, d'ordinaire, des pièces comiques. Chaque semaine on organise régulièrement des matinées avec représentation théâtrale et concert.

(A suivre.)

## Nouvelles de l'activité des sociétés

**Alliance des samaritains suisses. Assemblée annuelle des délégués, les 29 et 30 mai, à Langenthal \*).** — Le ciel est gris, chacun s'embarque néanmoins dans l'espoir de trouver un ciel plus clément chez nos confrères de Langenthal. Quelle désillusion! durant toute l'après-midi du samedi ce ne fut qu'une procession

\*) Extrait du *Bulletin des Samaritains neuchâtelois*, n° 5, 1915.

de parapluies à travers les rues de cette belle cité. Cependant, de temps en temps, une accalmie et chacun d'en profiter pour aller à Saint-Urbain visiter l'église qui contient des sculptures sur bois d'une rare beauté.

A 8 heures du soir environ 200 personnes se pressaient dans la grande salle de l'Hôtel du Lion pour fêter le 25<sup>e</sup> anniversaire de la section de Langenthal. M. le Dr Rickli, con-

seiller national, en des termes très élevés prononça le discours du jubilé. D'innombrables productions, chant, comédie, etc., toutes plus jolies les unes que les autres firent passer quelques heures agréables aux hôtes de la section jubilaire.

*L'Assemblée.*

A 8 h. 1/2 précises, dans la « Markthallensaal ». M. Rauber, président central, ouvre la séance en ces termes :

*Honorés délégués et invités,  
Mesdames, Messieurs,*

« Au nom du Comité central je vous souhaite aujourd'hui une cordiale bienvenue.

« C'est avec plaisir, malgré les temps pénibles que nous traversons, que je constate une aussi grande participation de délégués et invités pour prendre part au travail important qui nous attend, ce qui prouve la sympathie que vous avez pour la cause samaritaine.

« Les circonstances actuelles nous montrent avec précision combien l'aide volontaire est nécessaire, pour agir sûrement en temps de paix comme en temps de guerre. Elles nous indiquent une fois de plus combien nous devons resserrer nos rangs afin qu'avec toutes les forces réunies nous arrivions au but désiré.

« Depuis la mobilisation de notre armée, l'Alliance des samaritains suisses avec ses sections, ses membres et son matériel s'est mis à l'entière disposition de la Croix-Rouge suisse afin de pouvoir aider partout où cela serait nécessaire. Ce n'est pas encore aujourd'hui le moment de rapporter sur notre activité, car nous sommes actuellement en plein travail. Nous espérons cependant que nous aurons sous peu une paix certaine qui permettra à l'Europe de respirer et c'est à ce moment que nous pourrons alors indiquer le travail qui aura été effectué. Nous avons pu constater jusqu'à ce jour que le travail a été d'une utilité incontestable. Plusieurs sections se sont jointes aux travaux de la Croix-Rouge et ensuite travaillèrent directement ou indirectement pour seconder nos braves défenseurs de la frontière : création et installation de chambres de malades, lavage et raccommodage du linge, service de rafraîchissement, etc., etc.

« On s'occupa également des familles dont les chefs sont au service de la patrie, des évacués des pays belligérants; on vit partout beaucoup de zèle et surtout de la bonne volonté. Il en est de même pour nos vieux membres, samaritains aux cheveux gris, qui firent aussi leur devoir; je les encourage, et leur recommande de tenir bon et sans défaillance. Nous espérons que nos autorités se rappelleront de notre dévouement.

« Partout où le besoin s'en fera sentir, les samaritains feront leur possible pour être de quelque utilité et nous espérons de ce fait avoir toutes les sympathies, mais il serait préférable que cette terrible guerre se terminât et que l'on n'ait plus recours à nos services.

« Il ne me reste plus qu'à remercier chaleureusement la section de Langenthal pour la réception cordiale qu'elle a fait à chacun et pour l'organisation de sa splendide soirée de samedi soir. »

Pour l'assemblée se font excuser: MM. les D<sup>r</sup> Sahli, représentant de la Croix-Rouge, et D<sup>r</sup> de Marval, membres honoraires.

Assistent à l'assemblée: 102 sections à un délégué, 22 sections à deux délégués, 9 sections à trois délégués, soit 133 sections représentées par 173 délégués.

*Revision des statuts.* — Nous sommes réunis aujourd'hui, dit M. Rauber, président central, pour discuter une question fondamentale; nous voulons parler des statuts de l'Alliance. Il y a trois ans que l'Assemblée de délégués à Neuchâtel a décidé la revision des statuts. A Kreuzlingen, en 1913, il fut décidé que le Comité central s'en chargerait. Entre temps il est arrivé la revision des statuts de la Croix-Rouge suisse. Pour ne pas créer de nouvelles difficultés, il a fallu attendre encore, la guerre nous a également retardés vu que plusieurs de nos membres avaient été mobilisés. Aujourd'hui nous pouvons vous présenter les statuts dont les sections ont reçu le projet déjà depuis plusieurs semaines.

Avant de passer à la discussion du projet, M. Rauber donne connaissance de quelques propositions de modification de quelques articles.

Les statuts sont adoptés à l'unanimité et des remerciements bien mérités sont adressés au Comité central pour son travail.

*Rapport annuel, comptes et budget.* — Le rapport annuel, les comptes pour 1914 et le projet de budget pour 1915 sont adoptés.

Un rapport spécial de l'activité des sections sera publié après la guerre.

*Lieu de la prochaine Assemblée de délégués.* — Seule la section de Lausanne s'est annoncée pour recevoir les délégués en 1916. Le Président central fait remarquer que c'est le tour de la Suisse romande et est très heureux de voir la section de Lausanne accepter. Il espère que les délégués seront tout aussi nombreux l'an prochain que les années précédentes.

M. le Dr Guisan remercie au nom de la section de Lausanne de l'honneur qui lui est faite et fera tout son possible pour que chacun remporte un bon souvenir des moments passés au bord du bleu Léman.

*Nomination du Comité directeur.* — La section d'Olten est chargée pour une nouvelle période de constituer le Comité directeur.

*Nomination du Comité central.* — Seule la Suisse romande avait déjà élu ses représentants au Comité central en la personne de MM. Seiler (Vevey) et Juvet (Neuchâtel).

Après une suspension de séance, le groupe de la Suisse allemande propose M<sup>lle</sup> Wild (St-Gall), MM. Otz (Zurich), Schmid (Berne), Bichler (Einsiedeln), von Steiger (Aarau) et Indlikofen (Zurich).

Au vote sont nommés membres du Comité central pour une période de trois ans :

M. Seiler (Vevey) par . . .	150	voix
M <sup>lle</sup> Wild (St-Gall) . . .	145	»
M. Juvet (Neuchâtel) . . .	138	»
M. Schmid (Berne) . . .	128	»
M. Otz (Zurich) . . .	116	»
M. Bichler (Einsiedeln) . . .	101	»

*Nomination des vérificateurs de comptes.* — Les sections de Neuchâtel et de Henau sont nommées pour 1916.

**Croix-Rouge vaudoise.** — Le très intéressant rapport sur l'exercice 1914, présenté par le distingué président de la Croix-Rouge vaudoise, M. le Dr Ed. Ceresole, à l'assemblée générale de cette association, le 21 février 1915, à Montreux, a été publié dernièrement. Il offre

un intérêt tout particulier parce qu'on y voit l'activité intense de la société vaudoise formée actuellement par 16 sections : Aigle, Aubonne, Bex, Chésièrès-Villars, Cossonay, Lausanne, Montreux, Morges, Nyon, Payerne, Rolle, Ste-Croix, Tour-de-Peilz, Vevey, Vallorbe et Yverdon.

Le nombre des membres de ces sections est de 2788 (2311 à fin 1913).

Une automobile-ambulance a été acquise au début de la guerre ; avec la carrosserie d'urgence actuelle — qui sera modifiée plus tard — cette voiture permet de transporter quatre blessés couchés sur brancards. Le tarif des courses a été fixé à fr. 1 le kilomètre, mais réduit à 50 cts. pour les indigents et les communes.

Au moment de la mobilisation, le Comité cantonal qui s'était assuré le concours de plusieurs notabilités lausannoises, a formé un Comité général et sept commissions. Un dépôt de matériel fut organisé à Lausanne pour centraliser les dons en nature des cantons de Vaud, Valais, Fribourg, Genève et Neuchâtel. Les objets reçus ont été adressés à nos troupes mobilisées, suivant les ordres du médecin en chef de la Croix-Rouge suisse, en 1155 ballots et caisses contenant 93,538 objets.

En septembre 1914, le comité vaudois proposait au médecin en chef de la Croix-Rouge l'envoi d'ambulances aux belligérants, mais cette offre dut être déclinée pour des raisons militaires.

Enfin, la Croix-Rouge vaudoise a collaboré à l'œuvre d'assistance aux réfugiés belges, aux envois de matériel de pansement à quelques formations sanitaires des belligérants, à la collecte générale de la Croix-Rouge suisse, et à diverses œuvres d'utilité publique.

La fortune de la société se décompose en :

a) société vaudoise de la Croix-Rouge	fr. 16,237.78
b) capitaux des 16 sections . . .	» 15,681.57
	au total fr. 31,919.35

Le rapport se termine par la liste nominative des membres, groupés par sections.

**Neuchâtel. Colonne de transports.** — Le 6 juin dernier, la Colonne de la Croix-Rouge n° 14, de Neuchâtel, faisait sa première sortie, combinée avec un exercice de la section des samaritains de cette ville. Au Plan, le com-

mandant de la Colonne, M. le capitaine D<sup>r</sup> Schinz communique la supposition suivante : « Les chevaux d'un char transportant une société se sont emballés à la descente de la carrière de Fenin ; à la bifurcation de la route et du chemin de Pierre-à-Bot, la voiture a versé, il y a plusieurs blessés. » Les samaritains et les brancardiers ont été mobilisés pour panser les blessés, puis les transporter à l'Hôpital des Cadolles.

Les brancards à l'épaule, les caisses de matériel et d'outils chargées sur un petit char ou posées ingénieusement sur deux roues caoutchoutées, la Colonne, partie de la Place Purry, reprend sa course allègre et arrive à l'emplacement désigné.

Avant d'organiser l'exercice, le président des samaritains, M. Blaser, donne les renseignements nécessaires pour la sortie projetée à Pontarlier et les inscriptions sont prises séance tenante.

Puis, les groupes sont formés, et, sous l'habile direction de M. Kappeler, moniteur, chacun s'évertue à l'improvisation, aux pansements. On essaie les outils neufs à la fabrication de brancards dont la réussite est inégale ; on constate les améliorations à apporter aux vieux serviteurs dont l'acier n'a plus le mordant primitif ; les jeunes samaritains s'agitent pour faire vite, les gens d'expérience se hâtent lentement et arrivent mieux à chef : de leurs doigts agiles sortent comme par enchantement les attelles à la fois rigides et souples, et bandes et triangles enveloppent en un tour de main plus ou moins légère les blessures supposées.

Quand tout est prêt, le transport commence à travers champs d'abord, puis sur la route ombragée par les grands arbres de 48. La chaîne des brancards s'allonge, les blessés capables de marcher arborent leur pansement flanqués du samaritain qui les accompagne ; de temps en temps un arrêt à l'ombre et la procession reprend, grave sur commande, dans la splendeur matinale de la verdure ensoleillée. Tout à coup, près du terme fixé, des promeneurs s'arrêtent anxieux. On embrasse d'un coup d'œil les brancardiers qui se suivent au

contour de la route, les yeux vont de l'un à l'autre, interrogateurs.

— Encore un!... encore un!... Qu'est-ce qu'il y a?

— Il n'y a pas d'accident, mesdames, c'est un exercice de samaritains.

— Si c'est permis de vous faire des peurs pareilles!

A l'arrivée, le docteur fait la critique. C'est le moment où il s'agit d'endosser les responsabilités : quelques remarques bienveillantes relèvent les défauts légers et remercient de la bonne volonté manifestée au cours de l'exercice où chacun a acquis un peu plus d'expérience au service d'autrui en profitant de l'exemple donné par les habitués du secourisme. M. D.

**Neuchâtel. Samaritains.** — Au nombre de 41, les samaritains de Neuchâtel ont visité les quatre hôpitaux de Pontarlier, sous la conduite du sous-préfet de cette ville, des médecins-majors et d'une délégation de la Société des Dames de France (Croix-Rouge Pontarlier). C'est avec un grand intérêt que chacun a pu se rendre compte de l'organisation impeccable de ces hôpitaux et avec quel talent a été aménagé le hall de la fabrique Pernod. Les nombreux blessés dont un convoi était arrivé dans la nuit sont heureux d'être si bien soignés par un personnel des mieux stylés.

Les samaritains de Neuchâtel remercient encore vivement toutes les personnes et la fabrique de chocolat Peter, Cailler, Kohler qui ont contribué, par leurs nombreux dons en espèces et en nature, à remettre à chacun de ces malheureux blessés un souvenir de la Suisse.

La Société des Dames de France a reçu également 12 paires de béquilles, 2 appareils articulés pour membres inférieurs, de la gaze et environs 100 petits paquets contenant du tabac, cigarettes, chocolat, etc., pour les distribuer dans un des nombreux hôpitaux de l'intérieur.

Les blessés ont été très touchés également des chœurs patriotiques exécutés par nos samaritains sous l'habile direction de M. Dessoulavy, vice-président. *Cis.*